



Formation des Délégués - Elèves

pour une approche citoyenne de la fonction,
avec des outils et des méthodes coopératifs.

*(L'OCCE : **Mouvement pédagogique national**, de statut associatif, qui développe au sein des écoles et des établissements de l'Education Nationale les valeurs de la coopération, **l'OCCE est reconnu d'utilité publique** et agréée au titre des associations complémentaires de l'école.*

*L'OCCE, créé en 1928, réunit au sein de sa fédération **50 000 coopératives** scolaires représentant **4 560 000 adhérents**, affiliés à **101 associations** départementales réparties sur tout le territoire national.)*

**La formation des délégués à pour but
de donner aux élèves élu(e)s les moyens d'exercer pleinement leur rôle.**

Une démarche Coopérative :

Basée sur une Co-Formation, où la valeur de chacun est reconnue comme postulat fondamental dans le groupe, et où chacun possède une approche différente et des compétences variées.

Articulée autour de la mise en œuvre d'un Projet où les apprentissages se construisent à partir d'apports diversifiés, et où s'élabore une articulation entre les projets individuels et le projet commun.

Suivant une Méthodologie qui permet à chacun de s'approprier des savoirs, des savoir-faire et des savoir-être.

Des outils élaborés et validés par des formateurs nationaux :

Le dossier « Délégué(e)s d'élèves au collège et au lycée, des outils de formation » élaboré par le Groupe National 2nd degré en 2006, qui regroupe des activités pour aider les formateurs à construire leurs propres modules de formation.

Une exposition composée de 12 affiches plastifiées, reprenant les droits et devoirs des Délégués-Elèves.

Des moyens humains de l'Association Départementale :

Un formateur (ou plus) venant de l'extérieur de l'établissement permet d'avoir des approches et des points de vue multiples à confronter aux différents acteurs de la formation (élèves, professeurs, administration, formateurs).

Une formation très économique pour l'établissement :

Vous avez le choix entre la facturation de l'intervention ou la seule adhésion de tous les élèves à l'OCCE.

Dans tous les cas il est demandé à l'établissement la mise à disposition d'une salle équipée d'un écran ou d'un tableau blanc pour les projections et la prise en charge des repas le cas échéant.

Des modules de formation adaptés à la demande de chaque établissement :

Des interventions allant de 2h à 15h en fonction du niveau et de l'âge des élèves.

Une ou plusieurs interventions au cours de l'année scolaire en fonction du projet élaboré en partenariat avec les Conseillers Principaux d'Éducation et les chefs d'Établissement.

Enfin, l'AD19 OCCE travaille toute l'année avec un réseau d'intervenants pouvant proposer de nombreuses interventions dans les thématiques :
CIRQUE – HIP HOP – GRAFF – SLAM – ARTS PLASTIQUES – ENVIRONNEMENT ...

PROPOSITION DE PROGRAMME

Les Ateliers :

Il y a deux types d'atelier, afin de répondre au mieux aux spécificités de chaque établissement tout en restant dans le cahier des charges de l'Éducation Nationale. Ensuite, les thèmes d'interventions sont choisis parmi les modules optionnels.

Nous proposons des Ateliers Fondamentaux, obligatoires :

1. ROLE ET FONCTION
2. CONSEIL DE CLASSE
3. PRISE DE PAROLE ET COMMUNICATION

Suivis de Modules Optionnels, au choix :

4. La connaissance des personnes ressources de l'établissement et de son environnement proche
5. Education aux médias : Nouveaux Usages & Utilités
6. Education aux médias : Un bon vers l'argumentation
7. Rapport Fille/Garçon, projections et connaissances
8. Lutter contre l'Homophobie
9. Méthodes et Outils
10. Le Conseil d'Administration
11. Les Instances Lycéennes
12. Vivre Ensemble
13. Libérer l'écrit (atelier *slam*)

... cette liste n'est pas exhaustive, elle reste à construire...

L'Emploi du Temps :

Le déroulement de la formation peut se dérouler comme suit :

08h00 : Accueil.

08h30 : Intervention d'un membre de l'équipe de direction, présentation des intervenants.

09h00 : Jeux de Présentation à travers des techniques de communication coopératives.

09h45 : Départ en Ateliers par groupe de travail, en rotation.

12h00 : Repas.

13h30 : Reprise des Ateliers par groupe de travail, en rotation.

15h45 : Pause.

16h00 : Retour sur la journée en plénier, retour, bilan

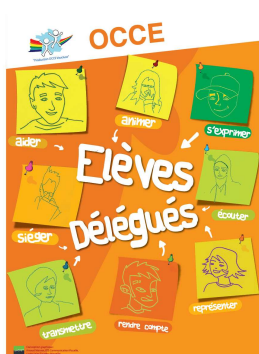
17h00 : Fin de la formation, rangement...

*D'autres organisations sont possibles,
sur une demi-journée ou un séjour de plusieurs jours...*

Les Outils :

Différents outils peuvent vous être proposés, cette liste n'est pas exhaustive :

L'EXPOSITION : « délégué classe »



En prêt gratuit auprès de l'AD19.
Possibilité d'accompagnement dans l'installation et la présentation de cette exposition.

LE LIVRET : « mon cahier du délégué classe »

L'équipe de l'AD19 vous propose de concevoir avec vous un livret à destination des délégués élèves. Ce livret reviens sur le mandat du délégué mais reprend aussi des fiches techniques pour exercer ces missions tout au long de l'année.



DES ANIMATIONS PEDAGOGIQUES :

JEUX COOPERATIFS

Malle pédagogique pour une animation où chaque participant peut donner sa pleine mesure et réaliser l'importance d'aider et de se faire aider pour augmenter les chances de gagner la partie. Les joueurs doivent s'entraider pour gagner ensemble. Il ne s'agit plus de gagner sur l'adversaire, mais de faire équipe et cause commune.

Atelier Radio

Production d'une capsule sonore ou plus largement accompagnement d'un groupe dans la réalisation d'une émission musicale ou d'une émission de contenu, c'est-à-dire avec une ligne éditorial, interview d'invités, micro-trottoir et autres supports...

Ciné Débat

Projections de films dits « tout public », suivies d'un échange nécessaire afin de former sa conscience citoyenne et aiguïser son regard critique.

L'inscription aux dispositifs pédagogiques nationaux est toujours possible !

Renseignez-vous !

